

# Conseil Municipal du 16 décembre 2019

## **FINANCES**

Après différents échanges, le Conseil Municipal valide les différents points ci-dessous :

- \* Versement d'un acompte de 30 000 € dans le cadre de la participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame de BODILIS. Le solde interviendra suite à la réunion avec la direction de l'école et les associations des parents d'élèves.
- \* Versement d'un acompte de 10 000 € au CLSH au titre de l'année 2020.
- \* Produit des amendes de police : La Commune a perçu au titre de la répartition du produit des amendes de police la somme de 2 705,91 €.
- \* Revalorisation du loyer des appartements situés au 18 rue Notre Dame à hauteur de 300,16 € et 291,94 €.
- \* Fixation du loyer au 12 rue Notre Dame à 350 € mensuel dès sa remise en location en tant que logement.

**A noter qu'un logement au 18 rue Notre Dame sera disponible à la location à compter du 31 janvier 2020 et que le logement situé au 12 rue Notre Dame sera remis à la location dès que des travaux de rafraîchissement auront été entrepris.**

**DETR** : Un dossier sera déposé en vue d'obtenir une subvention dans le cadre de la DETR, pour le projet d'aménagement et d'embellissement de la partie Nord du centre-bourg à des fins de sécurisation du carrefour et de mise en conformité d'un point de vue accessibilité. Conformément aux attentes des services préfectoraux, il avait été décidé en 2019 de scinder le projet en 2 tranches de travaux.

**Orientations budgétaires** : M. le Maire fait un point sur les finances et particulièrement sur les investissements à venir en 2020. Les projets sont les suivants : Fin de l'aménagement du Bourg – 2<sup>ème</sup> phase, fin de la construction du cabinet infirmier, restauration du chœur et des retables de l'église Notre Dame – 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches de travaux, aménagement de la prairie au niveau de la pompe de refoulement du lotissement, création d'un local de rangement et mise aux normes de la buvette au terrain de football, travaux de finition du lotissement du Petit Bois (*voirie définitive et aménagement paysager*), programme voirie annuel, réfection partielle de la toiture du 18 rue Notre Dame.

**Autorisation d'engagement des crédits d'investissement 2020** : Pouvoir est donné au Maire de mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2019.

**Actualisation des tarifs communaux** : M. le Maire informe les élus qu'il était prévu d'actualiser les tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Après réflexion, il propose de laisser les prochains élus de la nouvelle mandature décider de ces nouveaux tarifs afin de d'apprendre et d'appréhender tous les services que la collectivité peut proposer (*location de salles, de chaises, tables, concessions de cimetière, ...*).

**Megalis** : Pour la période 2020 – 2024, un nouveau bouquet de services numériques est proposé, toujours pris en charge financièrement par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. LA convention est signée par la Commune

**Intégration de la Voirie Communale** : Suite aux différents travaux de voirie survenus ces dernières années, la longueur de la voirie communale est portée à 46 151,50 ml.

## **TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS**

**Restauration du chœur et des retables de l'Eglise Notre Dame** : Le lundi 3 décembre dernier était convié en Mairie pour la réunion de lancement des travaux de restauration du chœur et des retables, les élus et les entreprises retenues afin de faire le point sur les travaux à venir. Après avoir validé l'aspect administratif du dossier en Mairie, Mme LE BEC, architecte en charge du suivi et de la coordination de chantier, a effectué une visite sur site afin d'appréhender au mieux les travaux et afin de planifier l'intervention des différentes entreprises. Le démarrage des travaux est prévu pour le lundi 6 janvier 2020.

De plus, le Conseil Municipal valide la revalorisation de la mission de Mme LE BEC suite à la découverte de plomb dans l'édifice.

**Lotissement du Petit Bois** : M. le Maire évoque la fin des travaux de viabilisation des lotissements « *Allée des Calvaires* » et du « *Petit Bois* ». Les travaux de finition se feront éventuellement en 2 tranches, en débutant par

l'aspect paysager au printemps 2020 et en finissant par le tapis d'enrobé une fois la majorité des constructions sorties de terre. A ce jour, 5 lots sont vendus, 5 sont sous compromis de vente, 4 sont réservés et 9 sont disponibles à la vente au prix de 32 €/m<sup>2</sup>.

**Aménagement du bourg** : Les travaux se réalisent conformément aux prévisions. L'entreprise Eurovia étant en congés jusqu'au 8 janvier 2020, la circulation est rendue possible durant cette période. Les travaux jusqu'au carrefour de la rue de l'ancienne forge se poursuivront en Janvier.

**Cabinet Infirmier** : M. Michel ROUDAUT, Adjoint au Maire fait un point sur l'état d'avancement des travaux sur le cabinet infirmier. Le déménagement de l'infirmière dans ses nouveaux locaux est prévu pour le week-end du 13 janvier 2020. Les travaux seront donc réceptionnés pour cette date.

**Local de rangement au terrain de football** : Le Conseil Municipal valide la construction d'une extension pour un local de rangement au terrain de football. Une Déclaration Préalable est actuellement en cours d'instruction à la CCPL pour une extension d'une surface de 24 m<sup>2</sup>. Les travaux ne débuteront qu'à réception d'un chiffrage précis et complet des travaux.

**CCPL – Projet d'emplacement de nouveaux conteneurs à verre** : Plusieurs emplacements d'implantation de conteneur à verre ont été proposés à la CCPL et validés en Conseil Municipal à savoir en haut de la Vierge Noire en direction de Kerichen – Quinquis, à Guernévez, à Kervennou, à l'intersection de la voie menant à Gorrequer et un dernier point reste à définir, soit à Maner Soul, soit à Kerfeunteuniou.

## **MANIFESTATIONS**

**Inauguration des illuminations de Noël** : La collectivité a décidé d'innover en terme d'illumination de Noël. Ainsi, un projecteur sera installé devant la Mairie et projettera des motifs différents chaque semaine pendant une période s'étalant sur 3 semaines. Il est prévu un moment convivial pour l'inauguration vendredi prochain à 19h00. De 19h00 à 20h30, la bibliothèque sera ouverte aux parents et enfants, et un vin chaud ou chocolat chaud sera servi au public.

**Noël à Bodilis** : Les animations du Noël à Bodilis se dérouleront le dimanche 29 décembre de 17h30 à 20h30, devant et dans la salle multifonctions. De 17h30 à 20h30, musiques de Noël, distribution de chocolats et de bonbons aux petits et aux grands par le Père Noël ; à 19h00, spectacle de magie pour les enfants et les adultes. Vin et chocolats chauds, boisson des lutins et crêpes seront offerts. Elles seront préparées, comme chaque année par le « *Kop vin chaud* » du BPF. Des balades en calèche viendront également agrémenter cette soirée festive.

**Lancement des cours d'informatique** : Le démarrage des « *cours* » se fera en Janvier pour les personnes inscrites. Ils seront dispensés tous les mardis en Mairie de 13h45 à 15h30.

**Cérémonie des Vœux du Maire** : Elle se tiendra le vendredi 10 janvier 2020 à la salle Multifonctions. A cette occasion, et en remerciement de leur engagement pour la collectivité, 2 médailles d'honneur Régionale, Départementale et Communale, une argent et une vermeil seront décernées.

**Élections Municipales** : Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition gracieusement la Maison Pour Tous et/ou la Salle Jeanne d'Arc selon les disponibilités, pour des réunions électorales.

## **Agenda.**

<b>20 décembre 2019</b>	Inauguration des illuminations de Noël devant la Mairie.
<b>29 décembre 2019</b>	Noël à Bodilis à la salle Multifonctions.
<b>10 janvier 2020</b>	Vœux du Maire à la salle Multifonctions.
<b>3 février 2020</b>	Conseil Municipal à 19h00.
<b>15 février 2020</b>	Spectacle des Glochos à la salle Multifonctions à 20h30.
<b>2 mars 2020</b>	Conseil Municipal à 19h00 – Séance budgétaire.
<b>15 mars 2020</b>	1 <sup>er</sup> tour des Élections Municipales.
<b>22 mars 2020</b>	2 <sup>ème</sup> tour des Élections Municipales.